

Responsable UE

Philippe Beguin

Président de jury

Roland Decaudin

Secrétaire de jury

Dominique Mangon

Contact

service.etudiants@saint-luc.be

+32 4 341 81 33

Master 2 • Cycle 2 • Niveau 7 du CFC

UE donnée en Français • Obligatoire • Second quadrimestre

2 crédits • 40 points • 0 heures

Corequis : 5D100 Atelier de l'option

Acquis d'apprentissage

Au terme du cours d'**Ergonomie et anthropométrie** l'étudiant est capable de :

- appliquer le savoir ergonomique acquis à son projet de fin d'études de Design Industriel en abordant, dès le départ, son projet sous un angle ergonomique, puis en corrigeant, sur son projet, les erreurs d'ergonomie manifestes mais sans conséquences sur l'esthétique et en justifiant, dans les autres cas, le choix esthétique au détriment de l'ergonomie
- rechercher des informations complémentaires en utilisant les méthodes les plus adaptées par la rédaction d'un rapport publiable (recherche expérimentale, observation participante, entretien individuel, observation des temps et mouvements, questionnaires ouverts ou fermés, simulation, cartographie des comportements, analyse de contenu, technique de l'incident critique, etc.)

Calcul de la note de l'unité d'enseignement

Cette unité d'enseignement étant composée d'une seule activité, la note finale correspond au résultat obtenu pour le cours.

Compétences

Cette unité contribue à notre profil d'enseignement en participant au développement des compétences suivantes:

C3 C4 C5 C6 C7 de notre référentiel interne.